

l'implorer pour qu'elle jette enfin un regard de miséricorde sur la ville qui porte le nom de la Mère du Sauveur, c'était certes la première chose à faire et la plus importante, mais ce n'était pas la seule. Il y a un vieil adage profondément vrai : " Aide-toi, le Ciel t'aidera," nous dit-il.

C'est ou jamais le cas de le mettre en pratique, et nous trouvons, quant à nous, que, dans les circonstances actuelles, on ne l'a pas suffisamment fait ; ce n'est pas la première fois non plus malheureusement que la variole visite Montréal et le Canada, l'expérience des épidémies précédentes aurait dû servir de leçon pour introduire la vaccination dans les mœurs aux époques de calme et de sangfroid ; on ne se serait pas exposé à la faute de vouloir l'y faire entrer à coups d'amendes et de jours de prison pour les récalcitrants.

Puisqu'on n'a malheureusement pas profité des leçons du passé, et qu'en somme : " Mieux vaut tard que jamais," on a sagement agi en songeant à ce préservatif comme à toutes les mesures qui peuvent, soit combattre la maladie, soit empêcher sa propagation.

Mais encore fallait-il penser qu'à tout il y a une mesure, que beaucoup de choses peuvent être imposées, pourvu que ce soit habilement, que la vie des hommes en famille et en société a certaines lois, donne à l'individu et au chef de famille certains droits dont l'application et l'exercice présentent de tels avantages, sont même de telle nécessité qu'il est impossible de suspendre ou de restreindre ces lois et ces droits pour un inconvénient momentané, il fallait aussi compter avec ce que nous appellerons des préjugés pour donner la part belle à ceux dont nous critiquons les actes ; de ces préjugés, ils n'ont pas voulu tenir compte, parce qu'ils n'ont pas pensé ou qu'ils n'ont pas voulu réfléchir à leur plus ou moins grand degré de légitimité. Enfin et surtout, le devoir des autorités était de conserver un calme complet et de ne pas se laisser entraîner même momentanément au sentiment de panique irréfléchie qui s'empare trop souvent des masses, lorsqu'un fléau s'abat sur elles ou les menace.

Les différents pouvoirs dont la sollicitude a été mise en éveil par l'épidémie de Montréal ont-ils tenu compte de toutes ces considérations ? Nous ne le croyons pas et c'est là qu'il faut chercher l'origine de l'opposition très vive soulevée par certaines mesures ; c'est en cela aussi que les gens qui ont été assez fous et assez coupables pour troubler légèrement, pendant un ou deux soirs, le repos de la ville trouvent une excuse à leur folie et à leur faute. C'est l'oubli des droits de la famille et de la liberté individuelle qui a fait adopter cette mesure de la *vaccination compulsive*, cause première des troubles dont nous parlons.

Est-ce aussi tenir compte des préjugés légitimes d'une population